

SIGB

SIGB, c'est le Système Intégré de Gestion de Bibliothèques. C'est un progiciel c'est-à-dire un assemblage de plusieurs logiciels, qui va permettre d'accomplir différentes tâches (voir fiche informatisation de sa bibliothèque).

Préambule : quelques notions techniques et un peu de vocabulaire

Les SIGB vont utiliser des bases de données afin que vous puissiez gérer votre bibliothèque : une base de données correspondant à vos usagers et une base de données correspondant à votre collection. Le SIGB va permettre l'enregistrement des transactions effectuées entre ces 2 bases.

Bien que numériques, ces bases de données vont devoir être sur un support : ordinateur doté d'une capacité de mémoire suffisante / serveur de la bibliothèque, de la mairie, d'un éditeur de SIGB, etc ...

Elles devront être régulièrement sauvegardées afin de garantir votre fonctionnement en cas de problème informatique.

Pour que votre catalogage soit facilité, votre SIGB devra pouvoir parler le même langage que d'autres bases (moccam, bnf, md17...) et pour ce faire, devra respecter des normes qui évoluent fortement en ce moment même.

Voyage au pays des normes, langages et protocoles : iso2709, unimarc, Z3950, SRU/SRW, SPARQL, LRM, RDA-FR...

Ces termes seront sans doute dans la documentation technique fournie par les éditeurs de logiciel.

Même si c'est un plus de maîtriser tous ces concepts quand il s'agit de mener une informatisation, voici l'essentiel de ce dont il faut s'assurer auprès d'un éditeur de logiciel en langage courant :

- De mon SIGB, vais-je pouvoir directement intégrer des notices de la BNF, du SUDOC, etc... ? (=Z39.50, SRU, SRW, SPARQL, etc...)
- Oui : quelle sera la façon d'interroger ces réservoirs de notices = la technologie de requête ? Est-elle évolutive ? (Evolution : Z39.50>SRU/SRW>...)
- Non : quels types de fichiers puis-je intégrer ans le SIGB ? (.pan, .txt, ...)
- Est-ce que je vais pouvoir intégrer les notices bibliographiques et exemplaires de ma bibliothèque départementale (recommandation 995)
- Votre société a-t-elle prévue le virage de la transition bibliographique ?

La transition bibliographique, en 2 mots, c'est une nouvelle façon de concevoir les données d'un catalogue de bibliothèque qui va bientôt s'imposer dans le monde.

But : faire entrer les catalogues de bibliothèque sur le web.

Exemple concret : une personne tapera dans google ou quantz : “trois mousquetaires dumas” et le moteur de recherche lui renverra en réponse une page du catalogue de la bibliothèque la plus proche. Actuellement, c’est impossible : les robots ne savent pas lire les catalogues en ligne de bibliothèque.

Un catalogue en ligne ou OPAC : Online Public Access Catalog : c’est l’accès en ligne au catalogue de votre bibliothèque. Sur place ou à distance (sur votre site internet par exemple) Voir fiche : catalogue en ligne

Les SIGB sont plus ou moins complexes selon le niveau de services que vous souhaitez rendre à vos usagers.

Sur un plan technique, vous trouverez 2 grands types de logiciel :

- Les SIGB installés sur un ordinateur/serveur local
- Les SIGB en ligne dits full web : rien n’est installé sur votre ordinateur. Le logiciel est accessible depuis n’importe quel poste accédant à Internet. Cette solution est celle que développe la plupart des éditeurs actuellement. C’est également celle que nous utilisons et qui nous paraît la plus simple.

Par ailleurs, il existe des SIGB libres (open source) et des SIGB propriétaires.

Un SIGB demande une maintenance : évolutions qui vont lui permettre de continuer à fonctionner correctement, sauvegarde des bases de données, etc...

Le coût d’achat du SIGB est versé une seule fois. Le coût de la maintenance est versé annuellement à une société. Certains SIGB libres et dont l’installation peut sembler gratuite sont proposés par des sociétés qui vont faire payer l’installation, le paramétrage et la maintenance avec parfois différents niveaux de garantie selon les services (un peu comme une mutuelle ou une assurance).

Un logiciel libre et gratuit ne l’est donc pas forcément ! Il faudra toujours une personne qui pourra vous paramétrer le logiciel ET assurer la maintenance. Si ce n’est pas le cas, il faudra vous tourner vers une solution payante.

Choisir un logiciel adapté

1- Construire votre projet (voir fiche “Informatiser sa bibliothèque”)

2- Faire un cahier des charges / une grille d’analyse

Même succinct, un cahier des charges vous permettra de cerner vos besoins, vos attentes et de faire le point entre différentes offres.

Ce document sera le support de l’analyse des SIGB.

Le construire sera aussi l'occasion de discussions au sein de l'équipe et/ou avec les élus de votre commune/EPCI afin de déterminer les services, les paramètres, etc... que vous souhaitez.

Exemple de cahier des charges

En deçà de 40 000 €, vous ne devrez pas recourir à un marché public. Ce sera vraisemblablement le cas pour la plupart des structures du territoire charentais-maritime. Envoyez alors directement le cahier des charges aux entreprises que vous aurez sélectionnées et demandez-leur des devis et leur mémoire technique (document qui va vous permettre d'analyser les options d'un SIGB).

A faire : contacter des bibliothèques informatisées du département et échanger avec elles sur leur logiciel et leur fonctionnement. Il est toujours enrichissant d'avoir les astuces et conseils des voisins.

Infos également sur le site de la FÉDÉRATION DES UTILISATEURS DE LOGICIELS POUR BIBLIOTHÈQUES, INFORMATION & DOCUMENTATION

Tous les ans, Tosca consultants réalise une enquête sur les SIGB disponibles sur le marché.

Enquête 2021 : <https://toscaconsultants.fr/>

Liste des SIGB 2021 : <https://toscaconsultants.fr/wp-content/uploads/listedesSGB.pdf>

Liste des SIGB gratuits 2021 : <https://toscaconsultants.fr/wp-content/uploads/progicielsgratuits.pdf>

Vous n'êtes pas seul !

Si vous avez un projet, n'hésitez pas à contacter votre référent de territoire MD17 et les référents informatiques de la MD17

A lire : Informatiser sa bibliothèque, choisir sa douchette, ses code-barres, calendrier de l'informatisation

A emprunter :

Informatiser sa bibliothèque Xavier Galaup : <https://md17.charente-maritime.fr/detail-d-une-notice/notice/355736166-111>